

États financiers consolidés de la

**FONDATION DES MALADIES DU  
COEUR ET DE L'AVC DU  
CANADA**

Exercice clos le 31 août 2016



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Vaughan Metropolitan Centre  
100 New Park Place, Bureau 1400  
Vaughan (Ontario) L4K 0J3  
Canada  
Tél. 905-265-5900  
Télec. 905-265-6390

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 août 2016, les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.



*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada tire ses produits de collectes de fonds. Nous n'avons pas pu vérifier de façon satisfaisante l'intégralité des produits tirés des programmes locaux non en ligne. Par conséquent, notre vérification de ces produits pour l'exercice clos le 31 août 2016 s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada. Il n'a pas été possible pour nos prédécesseurs de vérifier de façon satisfaisante l'intégralité des produits tirés de collectes de fonds (à l'exception de la commercialisation directe) ainsi que des subventions publiques de projets et des bourses gouvernementales. Par conséquent, la vérification de ces produits pour l'exercice clos le 31 août 2015 effectuée par nos prédécesseurs s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada. Par conséquent, nous et nos prédécesseurs n'avons pas pu déterminer séparément si, au 31 août 2016 et au 31 août 2015, et pour les exercices clos à ces dates, des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges présentés dans l'état consolidé des résultats, à l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges présenté(e) dans les états consolidés de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie ainsi qu'à l'actif à court terme et à l'actif net présentés dans l'état consolidé de la situation financière. Cela a conduit nos prédécesseurs à exprimer une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers consolidés au 31 août 2015 et pour l'exercice clos à cette date.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences possibles des problèmes décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada au 31 août 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Autre point*

Les états financiers consolidés de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada au 31 août 2015 et pour l'exercice clos à cette date ont été audités par un autre cabinet d'audit, qui, le 8 janvier 2016, a exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers consolidés en raison du problème soulevé au paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve ».

*KPMG S.R.L. / SENCRL.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

3 décembre 2016  
Vaughan, Canada

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

État consolidé de la situation financière  
(en milliers de dollars)

31 août 2016, avec informations comparatives de 2015

	2016	2015
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	12 661 \$	12 621 \$
Débiteurs	5 072	4 750
Stocks	989	1 145
Charges payées d'avance	1 153	567
	<u>19 875</u>	<u>19 083</u>
Placements (note 2)	65 029	75 647
Immobilisations (note 3)	5 780	3 903
Avantages sociaux futurs (note 9)	334	67
	<u>91 018 \$</u>	<u>98 700 \$</u>

## Passif et actif net

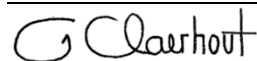
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	8 025 \$	14 914 \$
Bourses de recherche à verser	30 855	32 970
Produits reportés (note 4)	4 510	7 192
	<u>43 390</u>	<u>55 076</u>
Avantages incitatifs relatifs à des baux	1 714	1 717
Actif net		
Non affecté	12 834	13 487
Grevé d'affectations internes (note 5)	27 526	23 211
Dotations	5 554	5 209
	<u>45 914</u>	<u>41 907</u>
Engagements (note 10)		
	<u>91 018 \$</u>	<u>98 700 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



, Rod McKay, président



, Andrew Claerhout, président, Finances et comité d'audit

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

État consolidé des résultats  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016, avec informations comparatives de 2015

	2016	2015
<b>Produits</b>		
Collectes de fonds		
Programmes locaux en ligne	17 654 \$	16 351 \$
Programmes locaux non en ligne	31 813	37 130
Commercialisation directe	20 884	20 511
Partenariats d'entreprise	7 532	7 406
Campagnes de sensibilisation à la santé	6 382	5 221
Dons majeurs	31 777	28 899
	<u>116 042</u>	<u>115 518</u>
Loteries	16 828	33 682
	<u>132 870</u>	<u>149 200</u>
Subventions publiques de projets et bourses gouvernementales	4 360	7 932
Produits d'intérêts et de dividendes et autres produits financiers	1 791	1 855
Autres	2 334	9 744
	<u>8 485</u>	<u>19 531</u>
<b>Total des produits</b>	<b>141 355</b>	<b>168 731</b>
<b>Charges directes</b>		
Collectes de fonds (note 6)	20 761	20 861
Loteries (note 6)	10 958	32 973
	<u>31 719</u>	<u>53 834</u>
<b>Produits nets, compte non tenu des charges d'exploitation et des charges afférentes aux activités en lien avec la mission</b>		
Collectes de fonds	95 281	94 657
Loteries	5 870	709
Gouvernement, placements et autres	8 485	19 531
	<u>109 636</u>	<u>114 897</u>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges liées au fonctionnement général des collectes de fonds (note 6)	30 233	33 061
Charges administratives (note 6)	3 792	4 931
	<u>34 025</u>	<u>37 992</u>
<b>Fonds disponibles pour les activités en lien avec la mission</b>	<b>75 611</b>	<b>76 905</b>
<b>Charges afférentes aux activités en lien avec la mission</b>		
Recherche (note 6)	31 506	30 934
Campagnes de sensibilisation à la santé et programmes locaux (note 6)	42 416	49 617
	<u>73 922</u>	<u>80 551</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges d'exploitation</b>	<b>1 689</b>	<b>(3 646)</b>
<b>Variation de la juste valeur des placements</b>	<b>2 265</b>	<b>3 336</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>3 954 \$</b>	<b>(310) \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

État consolidé de l'évolution de l'actif net  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016, avec informations comparatives de 2015

				2016	2015
	Non affecté	Grevé d'affectations internes (note 5)	Dotations	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	13 487 \$	23 211 \$	5 209 \$	41 907 \$	45 214 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 954	–	–	3 954	(310)
Réévaluations et autres éléments liés aux avantages sociaux futurs	(57)	–	–	(57)	(3 126)
Dotations	–	–	110	110	129
Virements interfonds	(4 550)	4 315	235	–	–
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>12 834 \$</b>	<b>27 526 \$</b>	<b>5 554 \$</b>	<b>45 914 \$</b>	<b>41 907 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

État consolidé des flux de trésorerie  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016, avec informations comparatives de 2015

	2016	2015
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 954 \$	(310) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	580	847
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à des baux	(3)	(281)
Variation de la juste valeur des placements	(2 265)	(1 488)
Gain sur la vente d'immobilisations	(1 058)	–
Charge liée aux régimes de retraite	476	2 966
Cotisations aux régimes de retraite	(800)	(3 214)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Débiteurs	(322)	917
Stocks	156	1 022
Charges payées d'avance	(586)	25
Créditeurs et charges à payer	(6 889)	(4 750)
Bourses de recherche à verser	(2 115)	(2 370)
Produits reportés	(2 682)	(8 719)
	(11 554)	(15 355)
Activités de financement		
Dotations	110	129
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(1 117)	(8 405)
Produit tiré de la vente de placements	14 000	14 317
Acquisitions d'immobilisations	(2 682)	(150)
Produit tiré de la vente d'immobilisations	1 283	–
	11 484	5 762
Augmentation (diminution) de la trésorerie	40	(9 464)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	12 621	22 085
Trésorerie à la clôture de l'exercice	12 661 \$	12 621 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

---

La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada (la « Fondation ») est un organisme de bienfaisance exonéré d'impôts qui a été constitué aux termes des dispositions de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La Fondation a pour mission de prévenir les maladies, de préserver la vie et de favoriser le rétablissement. La vision de la Fondation se résume par « Ensemble, éliminons les maladies du cœur et les AVC pour vivre en santé. »

## 1. Principales méthodes comptables

### a) Règles de présentation et de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif, les produits et les charges de la Fondation et de toutes les filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle effectif, notamment la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC de la Colombie-Britannique et du Territoire du Yukon, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC de la Nouvelle-Écosse, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC de l'Ontario, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC de l'Île-du-Prince-Édouard inc. et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Québec.

La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Manitoba inc., la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC de la Saskatchewan inc. et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC de Terre-Neuve et du Labrador inc. ont fusionné avec la Fondation en septembre 2013.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2011, la Fondation a conclu une convention d'affiliation avec la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Nouveau-Brunswick. La convention régit la relation d'affaires de ces deux organismes indépendants et sert donc de cadre à leur collaboration active.

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en appliquant les méthodes comptables présentées ci-après.



# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés et les revenus de placement affectés sont constatés au titre des produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les dotations en vertu desquelles la Fondation, suivant les conditions expresses fixées par les donateurs, est tenue de maintenir en permanence les ressources attribuées, sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les ventes de matériel pédagogique sont comptabilisées une fois qu'il a été expédié, que le titre de propriété a été transféré et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

### c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont évalués ultérieurement à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation a choisi de comptabiliser tous ses titres à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon le mode linéaire.

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### c) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

### d) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en fonction du coût moyen pondéré et tient compte des charges directes et indirectes engagées pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

### e) Immobilisations

Les immobilisations, lesquelles sont initialement comptabilisées au coût, sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée comme suit.

---

Bâtiments	20 à 40 ans
Mobilier et agencements	4 à 8 ans
Matériel	3 à 5 ans
Matériel informatique et logiciels	2 à 5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée bail

---

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### e) Immobilisations (suite)

La Fondation examine régulièrement la valeur comptable, l'amortissement et la durée d'utilité de ses actifs à long terme. Lorsqu'un actif à long terme n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fondation, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état consolidé des résultats.

### f) Bourses de recherche à verser

Les bourses de recherche sont comptabilisées annuellement à titre de sommes à verser lorsque les lettres d'acceptation signées par les récipiendaires sont reçues.

Le financement de certains projets de recherche par la Fondation s'étale sur nombre d'années. Ces projets sont examinés annuellement et d'autres fonds sont attribués si le projet répond à des critères de performance particuliers et selon la disponibilité des fonds de recherche. Par conséquent, les bourses de recherche à verser, comme en fait foi l'état consolidé de la situation financière, ne comprennent pas de charges au titre du financement pluriannuel de projets de recherche qui se poursuivent au-delà de l'exercice subséquent.

Les soldes imprévus des bourses échues sont portés en diminution des charges de l'exercice au cours duquel elles arrivent à échéance.

### g) Avantages incitatifs relatifs à des baux

La Fondation conclut des baux à long terme et a droit à certains avantages incitatifs relatifs à ces baux et à des allocations pour le loyer, lesquels sont amortis selon le mode linéaire sur la durée prévue du bail.

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### h) Avantages sociaux futurs

Les régimes de retraite sont composés d'un régime de retraite à prestations déterminées et d'un régime à cotisations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées s'adresse aux salariés qui ont été embauchés avant le 1<sup>er</sup> novembre 2014. Les salariés qui ont été embauchés depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014 ont été inscrits au régime à cotisations déterminées. Les participants actifs du régime de retraite à prestations déterminées ont cessé de cumuler des années de service aux termes du régime à compter du 31 octobre 2015 et sont passés au régime à cotisations déterminées en date du 1<sup>er</sup> novembre 2015. Le montant des cotisations est établi en fonction du nombre d'années de service et des taux de rémunération.

### i) Régime de retraite à prestations déterminées

La Fondation comptabilise ses obligations en tant que charges totales et coûts afférents, déduction faite des actifs du régime.

La Fondation a adopté les méthodes suivantes.

- Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite acquis par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes provisionnés, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.
- Les actifs du régime sont évalués à la juste valeur.
- Dans le cas des actifs du régime, les gains ou pertes actuariels résultant de l'écart entre le rendement réel de ces actifs au cours d'une période et leur rendement prévu pour cette période sont automatiquement comptabilisés dans l'état consolidé de l'évolution de l'actif net. Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Dans le cas de l'obligation au titre des prestations constituées, les gains ou pertes actuariels découlant des écarts entre les résultats réels et prévus des régimes ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées sont automatiquement comptabilisés dans l'état consolidé de l'évolution de l'actif net.

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### ii) Régime de retraite à cotisations déterminées

La Fondation comptabilise les éléments suivants en tant que coûts des services rendus par les salariés actuels pour l'exercice considéré relativement aux régimes d'avantages sociaux futurs.

- Les cotisations qui doivent être versées au cours de l'exercice pour les services rendus par les salariés pendant l'exercice.
- La valeur actualisée estimée des cotisations que l'entité devra verser dans des exercices futurs relativement aux services rendus par les salariés au cours de l'exercice.

### i) Charges

Les coûts directs sont ceux qui sont directement attribuables à diverses collectes de fonds et loteries ainsi qu'à d'autres programmes.

Les charges générales liées aux collectes de fonds comprennent les charges d'exploitation et les charges salariales liées aux collectes de fonds, mais non celles qui sont attribuées spécifiquement à un programme de collecte de fonds.

Les charges liées à la recherche comprennent les bourses de recherche, les bourses universitaires, les bourses destinées aux nouveaux chercheurs et aux chercheurs d'expérience, les bourses accordées aux étudiants du deuxième cycle universitaire et autres activités liées à la recherche, notamment l'administration des programmes de recherche et de l'octroi de bourses, la planification stratégique des fonds de recherche et la diffusion auprès du public des connaissances découlant des recherches.

Les charges liées aux campagnes de sensibilisation à la santé et aux programmes locaux comprennent toutes les dépenses afférentes à la promotion d'une bonne hygiène de vie et à la défense des intérêts. Ces dépenses sont axées sur les activités liées à la santé des collectivités, à la prévention et à la conscientisation et à la santé cardiaque des enfants et des jeunes.

Les charges de la Fondation sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour l'exercice au cours duquel ces charges ont été engagées.

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### j) Répartition des charges

La Fondation ventile certains coûts en déterminant la méthode de ventilation appropriée et en l'appliquant de la même façon pour chaque exercice. Les coûts liés aux collectes de fonds et aux activités de soutien général englobent les coûts pouvant être directement attribués et les coûts attribués à chaque fonction.

La nature des dépenses détermine la répartition des coûts, lesquels tiennent compte de l'estimation du temps consacré, du coût du matériel, des frais d'expédition et de l'effectif.

### k) Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière alors que d'autres actifs et passifs sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis selon le taux en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes sont inclus dans l'état consolidé des résultats.

### l) Apports sous forme de services

La Fondation compte sur la contribution gratuite de services de bon nombre de bénévoles. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur de ces services contribués, ceux-ci ne sont pas comptabilisés ou présentés dans les états financiers consolidés.

### m) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment la valeur comptable des immobilisations, la répartition des charges ainsi que les actifs et les obligations liés aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

## 2. Placements

	2016	2015
Fonds communs de placement		
Titres de capitaux propres canadiens	22 435 \$	25 946 \$
Titres de capitaux propres étrangers	24 681	28 619
Titres canadiens à revenu fixe	17 913	21 082
	65 029 \$	75 647 \$

## 3. Immobilisations

	2016		2015	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	739 \$	– \$	739 \$	879 \$
Bâtiments	5 514	4 285	1 229	1 466
Mobilier et agencements	1 290	1 193	97	50
Matériel	1 003	988	15	32
Matériel informatique et logiciels	7 739	5 383	2 356	122
Améliorations locatives	3 697	2 353	1 344	1 354
	19 982 \$	14 202 \$	5 780 \$	3 903 \$

Le matériel informatique et les logiciels comprennent des actifs en cours d'aménagement s'élevant à 2 334 \$ (néant en 2015).

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

## 4. Produits reportés

Les produits reportés liés à des charges de périodes futures représentent des subventions et des dons non dépensés grevés d'affectations externes et destinés à des programmes précis.

	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	7 192 \$	15 911 \$
Fonds reçus	5 794	11 435
Fonds comptabilisés à titre de produits	8 476	20 154
Solde à la clôture de l'exercice	4 510 \$	7 192 \$

Les produits reportés comprennent les sommes qui ont été avancées par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux pour divers projets. Ces projets sont gérés et exécutés par la Fondation en collaboration avec d'autres organismes et intervenants du domaine de la santé au Canada, y compris les gouvernements concernés. Les fonds inutilisés reviennent de droit aux gouvernements concernés.

Les produits reportés comprennent également les fonds amassés pour les défibrillateurs qui dépassent les fonds décaissés au cours de l'exercice. Les fonds amassés serviront à la mise en place de défibrillateurs et à la tenue de séances de formation dans les collectivités partout au Canada.

## 5. Actif net grevé d'affectations internes

L'actif net grevé d'affectations internes correspond aux montants déterminés par le conseil d'administration pour le financement des bourses accordées au cours de l'exercice considéré et d'autres projets approuvés par le conseil d'administration.

La Fondation établit le montant des soldes de l'actif net grevé d'affectations internes proportionnellement au risque et aux conditions économiques et gère les affectations de fonds de sorte à ce que la réalisation de sa mission et de ses plans stratégiques soit assurée.



# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

## 5. Actif net grevé d'affectations internes (suite)

La Fondation ne peut disposer de l'actif grevé d'affectations internes à aucune autre fin que celles présentées ci-dessous et sans l'autorisation préalable du conseil d'administration. L'actif net grevé d'affectations internes se compose de ce qui suit.

	2016	2015
Projets s'inscrivant dans le plan stratégique approuvé a)	5 799 \$	3 315 \$
Octrois de bourses futurs b)	13 522	11 919
Fonds de réserve c)	8 205	7 977
	27 526 \$	23 211 \$

### a) Projets s'inscrivant dans le plan stratégique approuvé

Le conseil d'administration a grevé d'affectations internes des fonds qui serviront à des projets précis qui s'inscrivent dans le cadre du plan stratégique approuvé.

### b) Octrois de bourses futurs

Le conseil d'administration a déterminé qu'un montant correspondant à au moins 50 % des octrois de bourses futurs et engagements devrait être grevé d'affectations internes.

### c) Fonds de réserve

Le conseil d'administration détermine à la clôture de chaque exercice le montant des fonds qui devraient être mis en réserve en prévision d'événements imprévus. Les fonds de réserve sont calculés selon une formule approuvée par le conseil d'administration.

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

## 6. Répartition des charges

Les collectes de fonds, l'administration et les activités en lien avec la mission incluent les coûts pouvant être directement attribués et les charges liées aux activités de soutien général, qui ont été répartis. Le tableau suivant en fait état.

				2016	2015
	Coûts directement attribuables aux collectes de fonds	Coûts indirectement attribuables à l'administration et aux collectes de fonds	Activités en lien avec la mission	Total	Total
Coûts directement attribuables aux collectes de fonds	20 761 \$	– \$	– \$	20 761 \$	20 861 \$
Coûts directement attribuables aux loteries	10 958	–	–	10 958	32 973
Charges générales liées aux collectes de fonds	–	30 136	97	30 233	33 061
Charges administratives	5	3 764	23	3 792	4 931
Recherche	–	1 807	29 699	31 506	30 934
Campagnes de sensibilisation à la santé et programmes locaux	7 442	16 933	18 041	42 416	49 617
	39 166 \$	52 640 \$	47 860 \$	139 666 \$	172 377 \$

## 7. Facilités bancaires

La ligne de crédit totale de la Fondation lui permet de disposer jusqu'à concurrence de 37 000 \$, soit 6 000 \$ de crédit renouvelable pour des fins générales et 37 000 \$ de crédit renouvelable sous forme de lettres de garantie en soutien aux permis de loterie. La première facilité porte intérêt au taux préférentiel, est remboursable à vue et à la clôture de l'exercice n'a fait l'objet d'aucun prélèvement (aucun prélèvement en 2015). La deuxième facilité est pourvue de frais particuliers (0,3 %) qui doivent être payés à l'émission des lettres de garantie. À la clôture de l'exercice, les lettres de garantie en cours s'élevaient à 8 349 \$ (5 779 \$ en 2015).

La Fondation a donné en nantissement une tranche donnée de ses placements d'une valeur de 47 116 \$ (54 565 \$ en 2015) à titre de garantie pour la deuxième facilité, et doit veiller à ce que la valeur de marché totale de sa trésorerie et des titres qu'elle détient se situe au moins à 47 000 \$.

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

---

## 8. Gestion du risque financier

Les instruments financiers qui sont susceptibles d'exposer la Fondation à des concentrations de risque de crédit sont la trésorerie, les placements et les débiteurs. La Fondation place sa trésorerie dans des comptes porteurs d'intérêts ou dans des instruments garantis par des banques à charte canadiennes. La Fondation estime que la provision pour créances dont le recouvrement est douteux est suffisante (19 \$ en 2016; 21 \$ en 2015). L'exposition au risque n'a fait l'objet d'aucun changement depuis 2015.

### a) Risque de change

La Fondation s'expose au risque de change du fait que la valeur de son compte bancaire libellé en dollars américains dont le solde se chiffre à (34) \$ [(102) \$ en 2015] varie en raison de la fluctuation des cours de change. La Fondation est d'avis que son exposition au risque de change est minime compte tenu du fait que l'ampleur et le volume des opérations en devises réalisées sont faibles.

### b) Risque de taux d'intérêt

La Fondation s'expose au risque de taux d'intérêt du fait que la valeur de ses placements varie en fonction de la fluctuation des taux d'intérêt. La Fondation gère le risque de taux d'intérêt en surveillant la performance de chaque placement et en veillant à ce que le gestionnaire de placement respecte la politique en matière de placement établie par la Fondation.

### c) Risque de marché

Le risque de marché découle des placements dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe. La Fondation risque de subir des pertes en raison des fluctuations du marché. La Fondation gère ce risque en faisant des placements considérables dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe détenus dans des fonds communs de placement qui répondent aux critères en matière de placement établis et approuvés par le conseil d'administration et conçus en sorte que les placements de la Fondation soient adéquatement diversifiés pour atténuer son exposition au risque de marché. Des gestionnaires de placement professionnels investissent et gèrent les fonds du portefeuille conformément à la politique en matière de placement de la Fondation. Les placements sont comptabilisés à la juste valeur. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis et ne reflètent donc pas nécessairement la juste valeur future. La Fondation ne détient aucun instrument financier ni n'en émet à des fins de transaction et elle ne détient aucun instrument financier dérivé ni n'investit dans aucun instrument financier dérivé.

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

## 9. Avantages sociaux futurs

La Fondation administre un régime de retraite à prestations déterminées et un régime à cotisations déterminées.

### a) Régime de retraite à prestations déterminées

Le régime à prestations déterminées est enregistré en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite* (Ontario). Le tableau suivant présente des renseignements sur le régime de la Fondation.

	2016	2015
Juste valeur de l'actif du régime	51 440 \$	52 573 \$
Obligation au titre des prestations constituées	(51 106)	(52 506)
Actif au titre des prestations constituées des avantages sociaux futurs	334 \$	67 \$

Le 31 août de chaque exercice, la Fondation procède à l'évaluation à des fins comptables de ses obligations au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif du régime à prestations déterminées. La plus récente évaluation actuarielle du régime aux fins de la capitalisation remonte au 1<sup>er</sup> janvier 2014, et la prochaine évaluation obligatoire aura lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### b) Régime de retraite à cotisations déterminées

Selon les modalités du régime à cotisations déterminées, les salariés admissibles peuvent verser une cotisation qui est l'équivalent de 2 à 4 % de leur rémunération. La Fondation est tenue de verser une cotisation correspondante. De plus, les salariés actuels qui participaient au régime de retraite à prestations déterminées peuvent recevoir de l'employeur une cotisation supplémentaire (la « cotisation supplémentaire liée à la transition ») qui est l'équivalent de 0,5 à 5,5 % de leur rémunération. La cotisation patronale pour l'exercice considéré se chiffrait à 1 695 \$ (66 \$ en 2015) et la cotisation salariale, à 946 \$ (51 \$ en 2015).

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

## 10. Engagements

	Bourses de recherche a)	PCRA de la FMCA b)	Contrats de location- exploitation c)	Total
2017	– \$	1 167 \$	4 209 \$	5 376 \$
2018	16 468	–	3 782	20 250
2019	9 035	–	3 558	12 593
2020	1 190	–	3 060	4 250
2021	100	–	2 217	2 317
Par la suite	250	–	542	792
	27 043 \$	1 167 \$	17 368 \$	45 578 \$

### a) Bourses de recherche

Les bourses de recherche qui font l'objet de demandes s'étalent généralement sur plusieurs années. Cependant, la Fondation engage les dépenses afférentes aux bourses et les porte en charges qu'un exercice à la fois. Par conséquent, au cours des exercices subséquents, le financement des bourses de recherche en vigueur se fait sous réserve d'un examen annuel et de l'obtention d'une approbation. Si les critères de performance sont remplis et que les fonds sont disponibles, le financement des bourses de recherche pluriannuelles en vigueur se poursuit.

### b) Partenariat canadien pour le rétablissement de l'AVC de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

Le Partenariat canadien pour le rétablissement de l'AVC de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC (le « PCRA de la FMCA ») est un organisme de bienfaisance enregistré et constitué sans lien de dépendance créé pour faciliter sa réussite à long terme sur le plan scientifique par la promotion de la recherche sur le rétablissement après un AVC. La Fondation a établi le PCRA de la FMCA en collaboration avec l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa, l'Université d'Ottawa, le Sunnybrook Health Sciences Centre, le Baycrest Centre for Geriatric Care, le University Health Network et l'Université Memorial de Terre-Neuve. La Fondation a le droit de nommer quatre des treize membres du conseil du PCRA de la FMCA et, ainsi, elle peut participer aux activités, aider à son exploitation et contribuer à son orientation stratégique.

# FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 août 2016

---

## 10. Engagements (suite)

- b) Partenariat canadien pour le rétablissement de l'AVC de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC (suite)

Au cours de l'exercice considéré, la Fondation a transféré 2 579 \$ (3 001 \$ en 2015) pour le financement du PCRA de la FMCA. Le tableau précédent fait état des engagements de la Fondation en ce qui a trait au financement ultérieur du PCRA de la FMCA.

Les autres intervenants au financement du PCRA de la FMCA sont tenus de prendre ensemble un engagement équivalent à celui de la Fondation en matière de financement.

- c) Contrats de location-exploitation

La Fondation a des engagements sous forme de contrat de location pour les locaux qu'elle utilise dans le cadre de ses activités. Ces contrats arrivent à échéance le 31 décembre 2022 ou avant.

## 11. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle qui a été adoptée pour les états financiers de l'exercice considéré.